

**alter ego**

ASSOCIATION POUR LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE  
ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES

# Rapport d'activité 2021

**alter ego** Rue du Simplon 23 - 1800 Vevey  
Tél. 0848 00 13 13 | [coordination@alter-ego.ch](mailto:coordination@alter-ego.ch)  
[www.alter-ego.ch](http://www.alter-ego.ch) | [www.portailmaltraಿತancedesaines.ch](http://www.portailmaltraಿತancedesaines.ch)

# Table des matières

|  |    |
|--|----|
| L'année 2021 en bref _____                             | 3  |
| Equipe d'alter ego _____                               | 4  |
| LES PRESTATIONS D'ALTER EGO _____                      | 5  |
| Formation des professionnel-le-s santé et social _____ | 5  |
| Permanence téléphonique _____                          | 6  |
| Portail documentaire _____                             | 8  |
| PRIX ALTER EGO _____                                   | 9  |
| ALTER EGO BEJUNE _____                                 | 10 |
| PROJETS EN PARTENARIATS _____                          | 11 |
| Vieillesse sans violence _____                         | 11 |
| Prévention des violences dans les couples âgés _____   | 12 |
| COMPTES 2021 _____                                     | 13 |
| PERSPECTIVES 2022 _____                                | 18 |

**coordination@alter-ego.ch ou 079 335 57 62**

## L'année 2021 en bref

### De nouvelles synergies

Durant toute l'année 2021, malgré les contraintes sanitaires, alter ego a rempli sa mission d'association engagée dans la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées. Ce fut aussi une année où alter ego fut, plus que de coutume, sollicitée pour apporter son conseil. Pour rappel, les conseils d'alter ego sont au préalable réfléchis par plusieurs professionnels bénévoles pour que le demandeur ait à sa disposition une piste concrète qui résoudra sa demande.

Le Comité s'est réuni en visioconférence à 4 reprises ; ces séances bien préparées ont chaque fois permis d'arriver à des décisions claires. Parallèlement, des groupes de travail par visioconférence ont apporté les solutions et les mises en pratique d'améliorations immédiates, que ce soit dans les domaines de la formation ou de la permanence téléphonique. Puis en novembre 2021, nous avons pu, toutes et tous, nous réunir en présentiel lors d'une journée de travail intense à Neuchâtel.

2021 fut aussi particulièrement marquée par la création d'un groupe neuchâtelois qui renforcera l'association alter ego BEJUNE (Jura bernois, Jura, Neuchâtel). Ainsi des forces vives, pluridisciplinaires, créent un ensemble de synergies des trois cantons pour la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées par l'information, la formation et le conseil professionnel.

#### **association alter ego**

Delphine Roulet Schwab  
Présidente

*D. Roulet Schwab*

Jörg Rickenmann  
Coordinateur

*J.R.*

## L'équipe d'alter ego

# Des professionnels bénévoles engagés

La force d'alter ego repose sur les épaules de professionnels bénévoles. Ces femmes et ces hommes, issu-e-s du monde socio-médical, venant de presque tous les cantons romands, s'engagent dans un but commun : la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées. Elles et ils sont là, disponibles, apportant leurs compétences et leurs expertises à alter ego dans les domaines du service social, de la formation, de la psychologie, des soins ainsi que de la gestion financière. Permettez-nous de vous les présenter :

### Comité d'alter ego



Delphine Roulet Schwab  
Présidente  
Professeure HES



Jörg Rickenmann  
Coordinateur d'alter ego



Virginie Casellini Le Fort  
Infirmière



Anna Golisciano  
Psychologue, responsable  
de la communication



Jean Messerli  
Directeur d'institution  
sociale



Agnès Mollet  
Assistante sociale



Anouk Mottier  
Coordinatrice des  
formations, formatrice  
d'adultes, infirmière



Anna Rivoir  
Psychologue spécialisée  
en gérontologie



Françoise Robellaz  
Enseignante et  
consultante en soins  
infirmiers



Bertrand Streiff  
Directeur d'EMS

### Soutien administratif



Jörg Rickenmann  
Coordinateur alter ego



Floriane Roulet Jeanneret  
Responsable Portail  
documentaire



Evelyne Sauvain  
Comptable

Photos : Cyrille Voiron

## Les prestations d'alter ego

### La formation des professionnel-le-s santé et social

En 2021, la formation a été impactée encore plus durement par la situation sanitaire par rapport à 2020. Le nombre de formations données a été fortement réduit par rapport à l'année précédente. A l'exemple de Genève où il n'a pas été possible d'ouvrir le Premalpa, ni de le programmer pour 2022. Les institutions ayant dû se concentrer sur d'autres priorités, de nombreuses heures de formation ont été annulées et plusieurs mandats reportés à 2022. Malgré tout, **près de 126 personnes ont pu bénéficier de formations** au sujet de la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées.

Cinq formations ont eu lieu dans le canton de Vaud, dont deux sensibilisations, deux journées d'approfondissement et une formation Premalpa en collaboration avec HévivA. L'association **alter ego** intervient maintenant, pour une journée, dans la formation des ASE - Assistant spécialisé en soins de longue durée et accompagnement - proposée par Espaces Compétences. Ce sont des bonnes nouvelles concernant la collaboration avec des centres de formation du canton.

Pour le canton de Neuchâtel, une sensibilisation a pu avoir lieu ainsi qu'un Premalpa en collaboration avec le service de la santé publique. En Valais, ce sont deux journées d'approfondissement qui ont été animées à l'AVALEMS, ainsi qu'une sensibilisation sur le canton de Fribourg et une sensibilisation à Genève.

Cette situation exceptionnelle a permis d'accélérer des changements. Des sensibilisations ont pu être organisées dans un format à distance. Pro Senectute lance une offre de formation en ligne et a mandaté **alter ego** qui prend ce défi au vol pour mars 2022. Parler de la maltraitance et de la bientraitance, sujet encore tabou et impliquant, et proposer aux participants de réfléchir sur leur pratique quotidienne dans un climat de non-jugement peut se révéler un art déjà en présentiel. Former à distance nécessite de revoir les pratiques pédagogiques et nécessite une maîtrise des outils numériques, tout en ayant à cœur de garder ce qu'il y a de précieux dans la formation au niveau des échanges.

En 2021, une nouvelle formatrice (éducatrice spécialisée dans le milieu du handicap) a rejoint l'équipe. Celle-ci est maintenant constituée de sept personnes. L'équipe d'animation du Premalpa a été renforcée afin que la formation **alter ego** puisse être plus agile dans son dispositif.

Des jours meilleurs se profilent pour la formation en 2022 ! Des mandats sont en cours et l'équipe des formatrices reste disponible et réactive.

## Les prestations d'alter ego

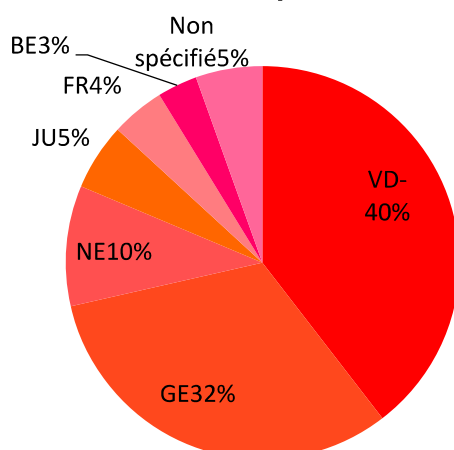
### La permanence téléphonique

En 2021, l'association a maintenu une de ses prestations phare : la permanence téléphonique destinée à toutes les personnes concernées par la maltraitance envers les aînés. Tout au long de l'année, ses répondant-e-s bénévoles ont répondu à un nombre d'appels en hausse et ont apporté écoute, information et conseil aux appelants (victimes ou témoins)

#### Les chiffres

En 2021, la permanence téléphonique d'alter ego a reçu 91 appels concernant des situations de maltraitance envers des personnes âgées. Ce qui représente une **nette augmentation de 35% par rapport à 2020**, année lors de laquelle nous avons enregistré 67 appels.

**Graph. 1 – La provenance des situations reportées en 2021**



Les situations concernaient presque tous les cantons romands : Vaud 40%, Genève 32%, Neuchâtel 10%, Jura 6%, Fribourg 4%, Jura Bernois Berne 3%. Pour le 5% restant des appels, le canton n'a pas été spécifié ou ils concernaient la situation sanitaire nationale.

#### Profil des victimes

Si en 2020 la majorité des victimes avaient plus de 80 ans (86%), en 2021 nous avons observé une augmentation d'appels concernant des personnes un peu plus jeunes : 68% avaient plus de 80 ans, 23 % entre 70 et 79 ans et 9 % plus jeunes encore. Les victimes sont majoritairement des femmes (70%), les hommes représentent le 21% et le 9% des situations restantes concernent des groupes de personnes.

Le nombre de personnes vivant en EMS a augmenté (44%) et égale presque le nombre de personnes vivant à domicile (48%). Les autres appels concernent de situations en appartement protégé (6%) ou à l'hôpital (2%). La grande majorité des victimes vivant à domicile vit avec l'auteur de la maltraitance (46%) ou seule (29%).

### Profil des appelants

Les appelants sont majoritairement des femmes (76%), en majorité des membres de la famille de la victime (60%) et principalement des enfants ou des belles-filles (69%). Les victimes elles-mêmes représentent uniquement le 12% des appelants (et il ne s'agit que de femmes), les professionnels, le 18 % et l'entourage, le 10%.

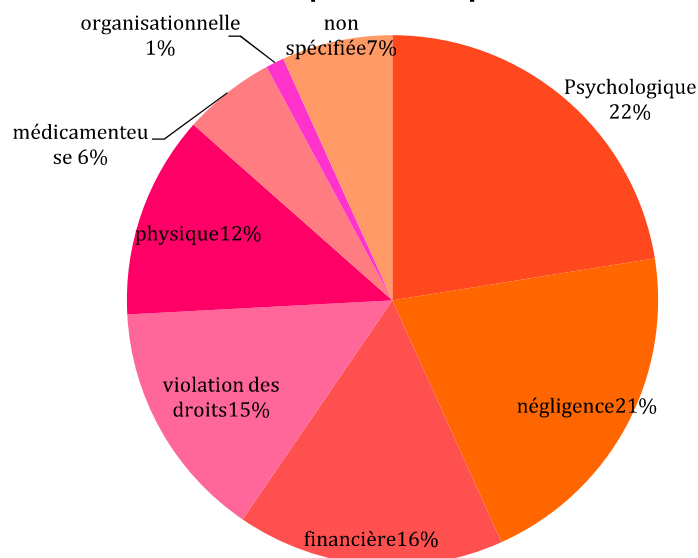
### Profil des auteurs

Les auteurs présumés sont principalement des professionnels (54%) et des membres de la famille (41%). Dans le 52% des situations, l'auteur présumé n'est pas une personne seule, mais un groupe de personnes, principalement des professionnels (équipe des soins à domicile ou d'institution par exemple), très rarement plusieurs membres de la famille ou un groupe de voisins. Lorsqu'il ne s'agit pas de groupes de personnes, la répartition par genre est presque équivalente : 26% des femmes et 22 % des hommes. Il s'agit le plus souvent d'enfants (44%) ou de conjoints (41%) de la victime.

### Types de maltraitance

Les types de maltraitance les plus souvent évoquées sont les maltraitances psychologiques (22%) et la négligence (21%). Viennent ensuite la maltraitance financière (16%), les violations des droits (15%) et les maltraitances physiques (12%). Les autres types de maltraitance sont moins fréquemment mentionnés lors des appels (médicamenteuse 6%, organisationnelle 1%, et sexuelle 0%). Dans 7% des appels, le type de maltraitance n'a pas été spécifié.

**Graph. 2 – Types de maltraitance reportés à la permanence en 2022**



## Les prestations d'alter ego

### Le portail documentaire

Le Portail documentaire [www.portailmaltraitancedesaines.ch](http://www.portailmaltraitancedesaines.ch) propose une sélection de documents pertinents sur la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées. Ce portail s'adresse aux professionnel-le-s et au grand public. Différents types de publications sont présentés (articles professionnels, articles scientifiques, rapports, audio, vidéo, presse). Pour les articles en anglais, des fiches de résumé en français sont disponibles. Le Portail documentaire est actualisé régulièrement pour intégrer de nouvelles parutions.

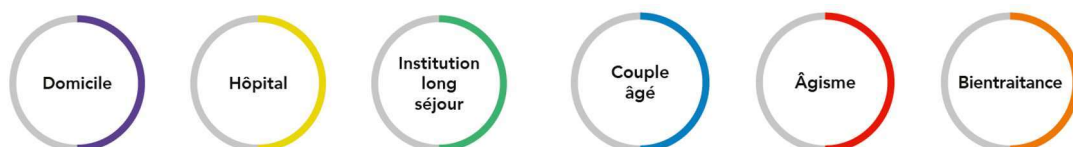
Le suivi de la consultation du site, par Google Analytics, nous permet de dégager des informations utiles sur la fréquentation du Portail documentaire.

En 2021, près de 2000 personnes différentes ont consulté le Portail. Cela représente une moyenne de 163 utilisateurs-trices du Portail par mois.

Les utilisateurs-trices proviennent principalement pour environ 40% de Suisse, 20% de France et 11% du Canada.

Depuis la création du Portail documentaire (en 2016), le site comporte six rubriques principales, présentant par thème les documents, dans le but de faciliter la recherche documentaire, en plus d'une recherche possible par mots-clés. Ces thématiques s'intitulent « Domicile », « Institution long séjour », « Hôpital », « Bientraitance », « Couple âgé » et « Âgisme ». Comme le montre le suivi par Google Analytics, chacune de ces rubriques est utilisée par les utilisateurs-trices comme porte d'entrée pour l'accès aux documents. Les 10 fiches les plus consultées indiquent un intérêt particulier pour des documents de l'Organisation mondiale de la santé (fiches 1 et 19), des recommandations de bonnes pratiques et outils de promotion de la bientraitance (fiches 86, 85, 117), des lois suisse ou cantonale (fiches 143 respectivement 144) et des outils pratiques canadiens pour prévenir et lutter contre la maltraitance : fiche 56 (arbre décisionnel) et fiche 51 (guide de référence). Une importante diversité au niveau des types de documents consultés apparaît également (rapports, articles professionnels, livres, vidéos, audios, lois, etc.).

#### Les 6 catégories du portail documentaire :



## Prix alter ego

# Un prix pour promouvoir la bientraitance

Pour la deuxième fois, l'association alter ego a eu le plaisir de remettre le **Prix alter ego** pour la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées.

Ce Prix récompense un Travail de Bachelor rédigé par des étudiant-e-s en soins infirmiers de l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source. Il a pour objectif de promouvoir la thématique de la bientraitance et de soutenir ainsi les étudiantes et étudiants qui s'engagent avec courage et connaissances pour prévenir la maltraitance envers les personnes âgées. Leur engagement est fondamental pour le quotidien des aînés, mais aussi notre futur à toutes et tous.

Un jury composé de professionnel-le-s du milieu de la santé et de l'accompagnement des aînés a évalué les travaux d'étudiant-e-s abordant la thématique délicate de la maltraitance envers les aînés.

Le 12 octobre 2021, il a eu le grand plaisir de remettre le **Prix alter ego 2021** à Meriem BENMEHDI, Sofia FERREIRA RODRIGUES et Sébastien KAUFMANN pour leur excellent Travail de Bachelor en soins infirmiers sur le thème :

*La maltraitance de la personne âgée en établissement médico-social : interventions infirmières pour l'institutionnalisation de la bientraitance.*

Le Comité d'**alter ego** les félicite pour ce travail et leur souhaite plein succès pour leur futur professionnel !



Meriem BENMEHDI, Sofia FERREIRA RODRIGUES et Sébastien KAUFMANN (manque sur la photo) reçoivent le Prix alter ego 2021.

## **Un ancrage neuchâtelois pour alter ego**

Née en 2006, quatre ans après la création de l'association nationale, alter ego Jura devient **alter ego BEJUNE** sur décision de son Assemblée générale réunie en séance extraordinaire le jeudi 28 octobre 2021 à Delémont. Cette démarche formalise la reconnaissance du nouveau groupe neuchâtelois alter ego réunissant différents acteurs concernés par la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées et par la promotion de la bientraitance, de la dignité et du respect des aîné-e-s.

L'union, qui fait la force, permet de nouvelles synergies et un ancrage régional qui permet une proximité dans le dialogue ; fort de ce double constat, le groupe neuchâtelois alter ego a choisi de ne pas se constituer en association cantonale, au profit d'une gouvernance régionale. Avec son intégration au sein d'**alter ego BEJUNE**, il emboîte ainsi le pas à d'autres organisations du domaine Santé-Social actives dans l'accompagnement des aîné-e-s ou de personnes en situation de handicap au niveau de l'Arc jurassien.

Après des travaux préparatoires interrompus par la crise sanitaire, le groupe neuchâtelois alter ego s'est constitué de manière flexible au travers d'un appel local à des professionnel-es, des associations et des organismes concernés par la problématique de la maltraitance au sens large envers les personnes âgées, tels que l'AVIVO NE/JU, l'Association neuchâteloise des proches aidants ou l'AROSS, mais aussi les faïtières d'EMS ou encore les entités sanitaires de droit public comme le RHNe (réseau hospitalier) et NOMAD (soins à domicile).

Le **groupe neuchâtelois alter ego** s'inscrit ainsi pleinement dans les prestations proposées par l'association-mère, telles que la permanence téléphonique à l'attention des aîné-e-s et de leurs proches ou comme les actions de formation et d'information à l'attention de divers publics de professionnels ou de bénévoles. Il entend par ailleurs renforcer et développer une présence cantonale spécifique au travers des actions de proximité.

Le communiqué de presse diffusé le 28.10.2021 a permis d'informer largement le réseau médico-social régional et le grand public. Cette communication a d'ailleurs reçu un excellent accueil des médias locaux. Jean Messerli, coordinateur du groupe neuchâtelois, a eu l'occasion de faire connaître l'action d'**alter ego** notamment sur RTN et Canal alpha.

# Vieillesse sans violence

Sur le plan national, l'année 2021 a été marquée par un renforcement des collaborations et une plus grande visibilité de la plateforme « Vieillesse sans violence ». Par l'intermédiaire de cette plateforme nationale, alter ego, représenté par sa Présidente Delphine Roulet Schwab, a participé à plusieurs groupes de travail nationaux sur la thématique de la violence et de la maltraitance envers les personnes âgées, notamment auprès de l'Office des assurances sociales (OFAS) et de Prévention suisse de la criminalité (PSC).

En 2021, la collaboration entre les trois organisations fondatrices de Vieillesse sans violence (alter ego, Unabhängige Beschwerdestelle im Alter UBA et Pro Senectute Ticino e Moesano) s'est intensifiée. Suite au dépôt d'une requête au Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes en janvier 2021, la plateforme a reçu un soutien financier de 115'200 CHF pour la mise sur pied d'un **Centre national de compétence « Vieillesse sans violence »**. Ce soutien financier vise à poser les bases du Centre en clarifiant sa structure, son financement, son fonctionnement et son organisation, en définissant son offre de prestations et en précisant en quoi ses activités se distinguent et complètent celles des autres acteurs du domaine des violences domestiques.

Fin 2021, le Centre national de compétence « Vieillesse sans violence » s'est doté d'une personnalité juridique (association), qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2022. La constitution de ce nouveau Centre national de compétence a fait l'objet d'un communiqué de presse. En Suisse romande, il a notamment donné lieu à la participation de Delphine Roulet Schwab à l'émission Forum (RTS1) du 10 février 2022 (Le grand débat – Comment mieux protéger nos aînés ?).

La poursuite des activités du Centre national de compétences au-delà de 2022 (phase de constitution) nécessite la sécurisation de fonds tiers suffisants. Cette démarche de recherche de fonds doit être menée en 2022, en parallèle à la constitution du Centre. Elle représente un défi important.

## Prévention de la violence dans les couples âgés

alter ego est partenaire d'un projet de recherche appliquée sur la violence dans les couples âgés, porté par la Haute Ecole de la Santé La Source (HES-SO), la plateforme de recherche et d'innovation senior-lab et le Centre de compétence national Vieillesse sans violence (chef de projet : Prof. D. Roulet Schwab). Il a fait l'objet d'une requête auprès du Bureau fédéral pour l'égalité entre femmes et hommes en janvier 2021, dont il a obtenu un co-financement de 126'000.- CHF. Il réunit plusieurs partenaires nationaux : alter ego, UBA, Pro Senectute Ticino e Moesano, Pro Senectute Suisse, CURAVIVA Suisse, Spitex Suisse, le Conseil suisse des aînés, la Conférence suisse contre la violence domestique et Prévention suisse de la criminalité.

Ce projet national vise à améliorer la prévention de la violence dans les couples âgés en Suisse par, d'une part, une meilleure compréhension de ces situations et de la collaboration entre les réseaux professionnels liés aux violences domestiques et ceux en lien avec l'aide et les soins aux personnes âgées, et, d'autre part, l'élaboration, la réalisation et la diffusion de matériel de sensibilisation. Il contribuera à renforcer la détection, l'orientation et la prise en charge interprofessionnelle de ces situations, ainsi que l'accès des personnes de 64 ans et plus aux ressources d'aide existantes. Les personnes âgées – et en particulier les femmes âgées – bénéficieront ainsi d'un meilleur soutien de la part des acteurs des domaines du vieillissement et de la violence domestique qui posséderont des plus amples ressources pour les informer, les orienter et les accompagner, en adaptation avec le contexte spécifique lié au vieillissement. Plus largement, ce projet permettra de sensibiliser la société au fait que la violence de couple ne s'arrête pas à l'âge de la retraite et qu'il existe des possibilités d'aide.

Un module complémentaire portant sur les perceptions de la part de personnes âgées et de proches des ressources d'aide en matière de violences en Suisse sera également réalisé. Il est financé par Prévention suisse de la criminalité (PSC).

# Commentaires

Les finances de l'association sont présentées par le rapport et les documents des pages suivantes.

### Commentaires d'Evelyne Sauvain, comptable, sur les comptes 2021 :

- Sur les CHF 26'800.00 de cotisations attendues, alter ego Suisse et Jura ont encaissé CHF 21'670.00 (81%), ceci malgré une campagne de rappel.
- Un don exceptionnel de CHF 45'500.00 de la Fondation Oak a été encaissé le 7 janvier 2022 et il figure dans les transitoires de l'exercice 2021. Ce don a été comptabilisé comme suit :
  - CHF 6'000.00 pour un nouveau fonds d'appui aux sections autonomes
  - CHF 25'000.00 pour les 20 ans l'alter ego en 2022
  - CHF 4'000.00 pour le fond portail
  - CHF 4'000.00 pour le fond de fonctionnement
  - le solde de CHF 6'500.00 permet de supprimer la perte de l'exercice 2021
- Les recettes des cours de formation s'élèvent à CHF 14'345.00, soit une légère hausse (29%) par rapport à 2020. Les honoraires des formatrices ainsi que les charges sociales et frais de déplacement sont de CHF 11'233.30, ce qui dégage une marge pour alter ego de CHF 3'111.70.
- Les dépenses sont contrôlées strictement. L'exercice 2021 dégage un bénéfice de CHF 361.75.

Grandval, le 25 avril 2022

## Finances

### Bilan 2021

| <b>ACTIFS</b>                      | <b>31.12.2021</b> |
|------------------------------------|-------------------|
| Postfinance (Fonctionnement)       | 116 584.40        |
| Postfinance (Portail documentaire) | 3 625.34          |
| Postfinance (Epargne)              | -.-               |
| Débiteurs (Formation)              | 765.00            |
| Produits à recevoir                | 49 494.30         |
| Compte d'attente                   | -.-               |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>                | <b>170 469.04</b> |

| <b>PASSIFS</b>                       | <b>31.12.2021</b> |
|--------------------------------------|-------------------|
| Honoraires à verser                  | -.-               |
| Créanciers AVS/AI/APG/AC             | -1 281.00         |
| Passifs transitoires                 | 8 464.55          |
| Produits reçus d'avances             | -.-               |
| Capital propre                       | 23 032.50         |
| Fond Portail                         | 17 025.14         |
| Fond de fonctionnement               | 92 191.10         |
| Fond d'appui pour sections autonomes | 5 675.00          |
| Fond Jubilé ae 2002-2022             | 25 000.00         |
| Bénéfice                             | 361.75            |
| <b>TOTAL PASSIFS</b>                 | <b>170 469.04</b> |

## Finances

# Compte de Pertes & profits 2021

## Charges

| <b>CHARGES</b>                                       | <b>2021</b>      |
|--|------------------|
| Matériel de bureau                                   | 701.25           |
| Téléphone  | 139.90           |
| Frais de port  | 497.45           |
| Frais informatique                                   | 869.80           |
| Place de travail                                     | 1 480.00         |
| Frais divers   | 20.00            |
| Dons et cadeaux                                      | 648.80           |
| Administration et coordination                       | 22 090.00        |
| Frais de déplacements                                | 1 317.60         |
| Indemnités comité / Frais de séances                 | 1 222.40         |
| Frais de représentation                              | 465.00           |
| Swisscom   | 1 100.30         |
| Frais divers Swisscom                                | --               |
| Maintenance et mise à jour - Site internet           | 1 201.35         |
| Maintenance - Portail                                | 1 573.70         |
| Frais postaux - Portail                              | 60.00            |
| Formateurs/Formatrices indépendants                  | 7 175.00         |
| Formateurs/Formatrices "salariés"                    | 2 475.00         |
| Frais de déplacements formation des indépendants     | 544.30           |
| Frais de déplacement formation des "salariés"        | 133.30           |
| Charges sociales - Formation                         | 285.70           |
| Frais d'administration et de préparation - Formation | 620.00           |
| Frais de fonctionnement - Plateforme                 | 5 000.00         |
| Frais divers - Plateforme                            | 423.20           |
| alter ego jura                                       | 325.00           |
| Frais Postfinance                                    | 75.30            |
| Dotation à Fonds                                     | 39 000.00        |
| Impôts directs                                       | 141.70           |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                                 | <b>89 586.05</b> |

## Produits

| <b>PRODUITS</b>  | <b>2021</b>      |
|--|------------------|
| Cotisations fr. 40.00                                      | 2 040.00         |
| Cotisations fr. 150.00                                     | 12 150.00        |
| Cotisations fr. 300.00                                     | 2 100.00         |
| Dons   | 1 610.20         |
| Dons sur cotisations                                       | 1 150.00         |
| Recettes Théâtre   | 300.00           |
| Rbt frais Swisscom   | 1 100.30         |
| Recettes diverses - Portail                                | 3.60             |
| Prélèvement de fond - Portail                              | 1 633.70         |
| Recettes des formations                                    | 14 345.00        |
| Prélèvement de fond "Fonctionnement" - Plateforme          | 5 000.00         |
| Rétrocession cotisations alter ego Jura-Jura bernois (50%) | 3 015.00         |
| Dons exceptionnels   | 45 500.00        |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>                                      | <b>89 947.80</b> |
| <b>TOTAL CHARGES</b>                                       | <b>89 586.05</b> |
| Bénéfice   | 361.75           |

# Rapport des vérificateurs des comptes

## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

A l'assemblée de

### L'ASSOCIATION ALTER EGO

(Association Suisse pour la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées)

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de votre Association pour l'exercice arrêté au **31.12.2021**.

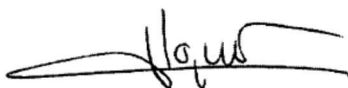
A l'issue de nos vérifications, nous avons constaté que :

- Le bilan dont le total s'élève à **fr. 170'469.04** concorde avec la comptabilité
- Le compte de fonctionnement de l'exercice 2021 indique de façon satisfaisante l'origine des ressources et l'emploi qui en a été fait.

Tous les justificatifs demandés nous ont été aimablement fournis par votre comptable.

Sur la base de nos examens, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis et présentant un excédent de revenus de **Fr. 361,75** que nous vous proposons d'ajouter au compte Capital propre de votre association. Ce dernier s'élèverait alors à **Fr. 23'394.25**

Lausanne, le 22 avril 2022



Marc Floquet



Filip Uffer

Annexes : compte d'exploitation et bilan 2021

## Marquer les 20 ANS d'alter ego

C'est en 2002 que l'association alter ego a été fondée avec la mission de prévenir la maltraitance envers les personnes âgées et de promouvoir la bientraitance. En 20 ans, l'association a maintenu le cap vers cette mission et a développé des prestations de qualité dans la prévention de la maltraitance, grâce à l'engagement de professionnel-le-s bénévoles.

Ces prestations et cet engagement méritent d'être reconnus et mis à l'honneur à l'occasion de cet anniversaire important.



L'année 2022 sera donc consacrée, en partie, à l'organisation d'un événement permettant de présenter et valoriser le travail d'alter ego et de renforcer sa place en tant qu'acteur central dans la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées. Cet événement aura lieu à Lausanne le 15 juin 2022, journée internationale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées. Il est organisé en collaboration avec la Haute Ecole de la Santé La Source.



*L'équipe d'alter ego lors de la Journée au vert de novembre 2021*